



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'AUDE

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relatif à l'ouverture d'une enquête publique portant sur un projet d'avenant n°1 à la concession de plages naturelles de Saint-Pierre La Mer, de la Grande Cosse et des Cabanes de Fleury sur la commune de FLEURY D'AUDE sollicitée par la commune de FLEURY D'AUDE.

Par arrêté du 09 mai 2019, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 30 jours, est prescrite du lundi 03 juin 2019 au mardi 02 juillet 2019 inclus.

Au terme de la procédure, le préfet de l'Aude se prononce sur la demande d'avenant de la concession par arrêté (autorisation ou refus).

Le commissaire enquêteur est Monsieur Claude CAZES, ingénieur conseil du bâtiment en retraite, en cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant est désigné après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

– sur le site internet des services de l'État dans l'Aude à l'adresse suivante : <http://www.aude.gouv.fr> rubrique [Accueil > Politiques publiques > Environnement > Plans et projets d'aménagement susceptibles d'impacter l'environnement > Les enquêtes publiques et consultations du public / dossiers complets \(hors ICPE\) > Les plages / Domaine maritime](#)

Le public pourra formuler ses observations par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante : [pref-concession-fleury@aude.gouv.fr](mailto:pref-concession-fleury@aude.gouv.fr). Ces observations seront mises en ligne dans les meilleurs délais sur le site internet susmentionné et consultables par le public ;

– sur support papier, à la mairie annexe de Saint-Pierre La Mer, commune de Fleury-d'Aude, siège de l'enquête. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur ;

– gratuitement sur un poste informatique, à la mairie annexe de Saint-Pierre La Mer, commune de Fleury-d'Aude, aux jours et heures d'ouverture au public.

Le dossier comprend notamment :

- Le rapport de présentation
- Le dossier de demande d'avenant à la concession
- Le projet d'avenant à la concession
- Les avis des services : du Préfet maritime de méditerranée ; l'autorité militaire de méditerranée (CECMED) ; de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer - Délégation à la Mer et au littoral de l'Aude et des Pyrénées Orientales ; de la Direction Départementale des Finances Publiques.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Fleury-d'Aude – 32 Boulevard de la République - mairie annexe de Saint-Pierre La Mer - 11560 Fleury-d'Aude – à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur.

Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête et tenues à disposition au siège de l'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public, aux jours et heures à la mairie annexe de Saint-Pierre La Mer commune de Fleury-d'Aude :

- **le lundi 03 juin 2019 de 09 heures à 12 heures,**
- **le mardi 18 juin 2019 de 09 heures à 12 heures,**
- **le mardi 02 juillet 2019 de 14 heures à 17 heures.**

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête :

- à la mairie de Fleury-d'Aude ;
- à la préfecture de l'Aude (Direction du pilotage des politiques publiques et de l'appui territorial – bureau de l'environnement et de l'aménagement du territoire) sur rendez-vous uniquement aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- et publiés sur le site internet des services de l'État dans l'Aude : <http://www.aude.gouv.fr> rubrique [Accueil > Politiques publiques > Environnement > Plans et projets d'aménagement susceptibles d'impacter l'environnement > Les enquêtes publiques et consultations du public / dossiers complets \(hors ICPE\) > Les plages / Domaine maritime > rapport et conclusions du commissaire enquêteur.](#)

Des informations sur le projet peuvent être demandées à : Madame Sandrine MADERN – Responsable Pôle vie des quartiers- vie saisonnière Occupation du domaine public Réglementation - mairie annexe de Saint-Pierre La Mer Boulevard de la Douane -Saint-Pierre La Mer - 11560 Fleury-d'Aude – téléphone : 04.68.49.85.09 – @ : [smadern@communefleury.fr](mailto:smadern@communefleury.fr), ainsi que toutes les informations techniques relatives au projet.

Pour le Préfet et par délégation,  
Le chef de bureau de l'environnement  
et de l'aménagement du territoire,



Sylvie ESPUGNA